

Compte-rendu du conseil d'école

24 octobre 2008, à Cressy

Présidé par Mme Massu - Secrétaire de séance : Melle Senard
Séance ouverte à 20h30 et levée à 23h10.

Présents :

Maires des 4 communes du regroupement :

Mme Lemonnier, Maire de Beaumont-Le-Hareng

M. Nourrichard, Maire de Sévis

M. Peignon, Maire de Cressy

M. Vacher, Maire de La Crique

Représentants du SIVOS :

M. Chomant, président du SIVOS ; ainsi que M. Sanson, M. Auvray, Mme Bénureau.

Délégué Départemental de l'Education Nationale :

M. Legoubey,

Représentants élus des parents d'élèves :

Mme Demanneville ; Mme Prieur ; Mme Valette ; M. Lambert ; M. Le Moigne ; M. Ménager.

Professeurs des écoles :

Mme Artur ; Mme Célia ; Mme Massu ; Melle Senard ; M. Buiche ; M. Bellamy (remplaçant de Mme Leboucher)

Absents excusés :

Mme l'Inspectrice de l'Education Nationale ; Mme Seyer, enseignante de PS/MS.

1. Présentation du règlement intérieur.

Après lecture et modifications du règlement, celui-ci est adopté à l'unanimité.

Les deux modifications effectuées concernent les nouveaux horaires des 4 écoles ainsi que la possibilité, pour les élèves devant attendre le deuxième car du soir, de prévoir un goûter dans leur cartable.

2. Présentation des effectifs dans le SIVOS pour cette année scolaire 2008/2009

PS / MS - SEVIS

Enseignantes : Mme Artur et Mme Seyer

Petite section : 21 / Moyenne section : 7

Total : 28 élèves

MS / GS – SEVIS

Enseignante : Mme Massu

Moyenne section : 11 / Grande section : 17

Total: 28 élèves

CP - BEAUMONT-LE-HARENG

Enseignante : Melle Senard

18 élèves

CE1 - CRESSY

Enseignant : M. Buiche
17 élèves

CE2 - LA CRIQUE

Enseignante : Mme Célia
24 élèves

CM1 / CM2 - LA CRIQUE

Enseignante : Mme Leboucher, remplacée par M. Bellamy
CM1 : 12 / CM2 : 19
Total : 31 élèves

Total des élèves dans le SIVOS à ce jour : 146 élèves, soit un gain de 12 élèves par rapport à l'année 2007/2008.

Mme Massu précise que pour l'année scolaire 2009/2010, les mairies ont à ce jour recensé 10 enfants susceptibles de rentrer en Petite Section (2 élèves de Beaumont, 2 de La Crique, 3 de Cressy et 3 de Sévis).

M. Vacher soulève alors le problème du refus d'accepter dans notre R.P.I. les élèves dits « hors-communes » (appartenant à d'autres communes que celles de notre regroupement). Il s'inquiète en effet de la possibilité d'une baisse d'effectif. Cependant, la décision d'accepter ou non des élèves « hors-communes » relève du Conseil du SIVOS. De plus, Mme Massu rappelle que le risque d'une éventuelle fermeture de classe n'est pas à l'ordre du jour et que des classes surchargées ne favoriseraient pas la réussite des élèves.

3. Calendrier des évaluations.

Mme Massu indique qu'une nouvelle fois, des modifications ont eu lieu dans le calendrier des évaluations nationales et des évaluations de circonscription.

Ainsi, en septembre 2008, seuls les 2 élèves de CE2 repérés en difficulté l'an dernier ont passé des évaluations en français et en mathématiques. Mme Célia précise que leurs résultats sont satisfaisants. Par ailleurs, l'enseignante apprécie que ces évaluations aient lieu en début d'année scolaire, ce qui lui permet de remédier rapidement aux éventuelles lacunes décelées.

En janvier 2009 se dérouleront les évaluations nationales de français et de mathématiques pour les élèves de CM2.

Pour les élèves de Grande Section, des évaluations départementales auront lieu en mars 2009. Elles auront pour but de déceler les risques d'illettrisme grâce à un protocole concernant à la fois la phonologie, la compréhension de texte et l'écriture.

Enfin, c'est en mai 2009 que seront évalués les élèves de CE1. Il s'agira d'évaluations nationales en français et en mathématiques.

Les résultats des élèves de GS, CE1 et CM2 seront communiqués lors des conseils d'école des 2^{ème} et 3^{ème} trimestres.

M. Bellamy précise qu'il regrette que les dates de ces différentes évaluations soient si tardives. En effet, elles interviennent à des périodes où les élèves sont fatigués. De plus, lorsque les évaluations avaient lieu en début d'année scolaire, elles permettaient aux enseignants de repérer rapidement les élèves en difficulté et de ainsi de pallier à leurs lacunes. Pour autant, évaluer en

janvier, en mars ou en mai ne permet pas non plus de faire un bilan sur l'ensemble de l'année scolaire effectuée. Les enseignants du regroupement s'interrogent donc sur le choix de telles dates.

4. Mise en place de l'aide individualisée.

A Sévis, l'aide individualisée a lieu le midi. Elle concerne 5 élèves de MS et 4 élèves de GS. Les Moyens bénéficient de l'aide 2 fois par semaine (2 groupes fonctionnent en alternance) alors que les Grands en bénéficient 3 fois par semaine (1 seul groupe de travail).

En raison des 2 services de cantine, deux créneaux horaires ont dû être établis :

- De 11h45 à 12h15 pour les MS et les GS de Mme Massu.
- De 13h05 à 13h35 pour les MS de Mme Artur.

Le lundi est consacré au langage pour les MS et à l'écriture pour les GS. Le mardi, les élèves travaillent sur des jeux mathématiques. Le jeudi, les MS travaillent le graphisme et le vendredi, MS et GS bénéficient de séances de langage.

Pour les enseignantes, le bilan de ces séances est globalement positif : les élèves reprennent confiance en eux et font ensuite preuve de plus d'autonomie au sein de la classe.

A Beaumont-le-Hareng, l'aide individualisée a lieu tous les midis de 12h45 à 13h15 sauf de lundi, afin de permettre à tous les CP de bénéficier de l'activité Ludisport. Ainsi le lundi, le soutien a lieu de 12h15 à 12h45. Les élèves inscrits peuvent ensuite participer aux activités de Ludisport de 12h45 à 13h15.

Pour l'instant, 4 élèves étaient concernés par les séances d'aide individualisée. Le lundi est consacré aux activités de langage, le mardi aux mathématiques, le jeudi à la lecture et le vendredi à l'écriture.

Melle Senard souligne la motivation des élèves pour participer à ces séances de petits groupes.

A Cressy, l'aide individualisée a lieu tous les jours de 13h15 à 12h45. A la rentrée des vacances de la Toussaint, ces horaires pourraient être modifiés le mardi midi en raison de l'activité Ludisport.

Les séances concernent 8 élèves répartis en 2 groupes de 4. Jusqu'ici, M. Buiche a axé son travail sur la lecture à voix haute. Mme Valette souligne d'ailleurs les progrès effectués par les élèves lors de ces séances en petits groupes. A compter de la rentrée, l'enseignant travaillera plus particulièrement sur la lecture de consignes, les méthodes de travail et les mathématiques.

Enfin, à La Crique, les séances d'aide individualisée ont lieu tous les jours de 12h50 à 13h20. La mise en place des 2 services de cantine ne pose pas de problème pour les séances de soutien : les élèves bénéficiant du soutien sont prioritaires et mangent toujours en premier.

6 élèves de la classe de CE2 sont concernés, ainsi que 11 élèves de CM1/CM2.

Le lundi est consacré au calcul et à la numération, le mardi au français, le jeudi à la lecture et le vendredi, les élèves peuvent reprendre l'ensemble des notions étudiées durant la semaine.

Mme Prieur interroge les enseignants sur les mesures prises pour les enfants ne bénéficiant pas de soutien en cas de pluie le midi. A Sévis, ils ont accès à une des salles de classe et peuvent ainsi profiter de la télévision et des jeux de société. A Beaumont-le-Hareng, les élèves sont regroupés dans la bibliothèque où ils peuvent lire, regarder des dessins animés ou dessiner. A Cressy, une salle communale permet aux enfants de jouer à des jeux de société ou de dessiner. Enfin à la Crique, une salle de classe est mise à la disposition du personnel de surveillance.

Mme Valette ajoute qu'elle regrette que les élèves ne disposent pas de bancs pour se reposer dans les différents cours de récréation. M. Buiche appuie ses propos en ajoutant que la présence de bancs permettrait à quelques enfants d'être plus au calme durant les récréations.

5. Hygiène et santé.

En maternelle, les Petits doivent bénéficier d'un dépistage orthoptiste au cours de l'année scolaire mais aucune date n'a encore été fixée.

Mme Guinot, puéricultrice de la PMI de Têtes viendra visiter les Moyens les 18 et 21 novembre.

Enfin, le médecin scolaire rattaché au collège d'Auffay se chargera de la visite des Grands. Les enseignantes se sont mises en relation avec les services concernés mais pour l'instant aucune date n'a pu être arrêtée.

A La Crique, l'infirmière scolaire d'Auffay effectuera une visite pour la classe de CE2 les 7 et 14 novembre 2008.

Sur le secteur dont dépend notre RPI, Mme Massu indique le retour du Dr Yvon (médecin de PMI au CMS de Têtes) ainsi que celui de Mme Chalumeau, psychologue scolaire.

6. Activités et encadrement périscolaires

6.1. Garderie

Depuis la rentrée 2008, deux nouvelles personnes sont en charge de la garderie : Mme Panier et Mme Gastinaux. Les enseignants tiennent à faire part de tous les échos positifs qu'ils ont pu recueillir, depuis la mise en place de cette nouvelle organisation. La présence de deux personnes permet aux enfants de bénéficier d'activités plus variées (jeux extérieurs, travaux manuels ou après-midi à thème ...), ce qui était impossible à mettre en place lorsque seule une personne avait la responsabilité de tous les enfants.

Mme Massu précise qu'elle a fourni un peu de matériel pour les activités manuelles de la garderie. Cependant, il serait bon que M. Chomant se mette en relation avec Mme Panier afin de prévoir les fournitures nécessaires aux activités futures.

M. Lambert tient également à souligner la qualité du travail de Mme Bernadette Deschamps qui, elle, s'occupe des élèves attendant le second car à La Crique.

6.2. Cantine

La mise en place d'un deuxième service de cantine à La Crique est également un des points positifs de cette rentrée 2008. Le personnel de service ainsi que les enseignants apprécient que les enfants (au nombre de 51) puissent manger dans le calme. Ils sont ainsi plus sereins lors de leur retour en classe, et surtout plus disponibles pour les apprentissages.

6.3. Caravelle.

Le jeudi midi, l'association Caravelle propose à une douzaine d'élèves de La Crique un atelier reportage. Moyennant le paiement de 4€ par trimestre, les élèves participent à la rédaction d'un journal : « l'Info des quatre communes ». Mme Massu indique que les enseignants pourraient être intéressés par le projet et se proposent de fournir ponctuellement quelques articles écrits par les élèves. M. Ménager, président de Caravelle, est favorable à cette proposition.

6.4. Car

Comme chaque année se pose le problème de la discipline dans le car, notamment le soir entre Beaumont-le-Hareng et Sévis, lorsque Madame Nelly Lecoq se trouve seule avec les enfants.

M. Chomant assure que dès lors qu'un enfant sera repéré comme étant fauteur de trouble, il prendra rendez-vous avec ses parents. Ces derniers seront alors mis en garde contre le comportement anormal de leur enfant. En cas de récurrence, l'exclusion sera sans appel.

Un mot expliquant cette mesure aux parents sera diffusé dans les cahiers de liaison dès la rentrée.

Mme Demanneville exprime son mécontentement quant au non-respect des horaires du transport scolaire. Melle Senard explique qu'il est impossible de respecter la grille des horaires établie. En effet, sa classe doit quitter l'école à 16h25 or, en théorie, le car devrait également quitter Beaumont à 16h25. Comment alors prendre le temps d'installer chaque enfant à sa place et de vérifier que les ceintures de sécurité sont correctement attachées ? M. Chomant conclut en faisant remarquer qu'il est sans doute préférable d'assurer la sécurité des enfants, même si cela doit engendrer 5 minutes de retard sur les horaires établis.

7. Les travaux dans les écoles.

7.1. Beaumont-le-Hareng

Pour l'école de Beaumont-le-Hareng, Melle Senard interroge Mme Lemonnier sur la mise aux normes de la classe, concernant l'accès des bâtiments aux handicapés. Cette école est en effet la seule du regroupement ne disposant pas de tels aménagements ; or la mise en accessibilité d'un lieu recevant du public sera obligatoire d'ici quelques années. Le maire de Beaumont-le-Hareng assure qu'un projet de rénovation de l'ensemble école-mairie est en cours et qu'il est prévu un accès de plain-pied par la face ouest de la bâtisse.

M. Ménager rappelle alors que l'accès à la cantine devra également être prévu.

7.2. Cressy

M. Buiche remercie le maire de Cressy pour les deux nouvelles rampes d'accès qui ont été aménagées cet été : la classe est ainsi rendue accessible aux handicapés.

D'autre part, de nombreux achats ont pu être effectués grâce au financement du SIVOS : photocopieur, ordinateur, bureaux et chaises neuves.

7.3. La Crique

A La Crique, M. Chomant a veillé à l'installation de porte-manteaux. Les élèves de cycle 3 bénéficient également de nouveaux bureaux. Seules 2 chaises manquent dans la classe de Mme Leboucher, ainsi qu'une table dont le plateau a été cassé lors de la livraison.

M. Bellamy informe également le maire de La Crique que les fenêtres du couloir ne s'ouvrent plus. Pourtant, il est indispensable de pouvoir aérer correctement la classe après le départ des 31 élèves qui y travaillent !

7.4. Sévis

A Sévis, les enseignantes sont très contentes de leur nouvelle classe. De nouveaux placards ont été installés, rendant les lieux plus fonctionnels. La cour a également été aménagée, afin de pouvoir accueillir prochainement la nouvelle structure de jeu. Mme Massu remercie Messieurs Chomant, Lagie, Labbé et Vallée qui ont activement participé à ces travaux.

Pourtant, quelques éléments manquent encore, notamment un système de blocage de porte, deux dévidoirs de papier-toilette et un porte-manteau pour la nouvelle classe.

D'autre part, quelques aménagements sont encore à prévoir : la sécurisation du nouveau petit muret dont les arêtes sont saillantes, le remplacement d'une vitre cassée sous le préau et l'installation d'une rampe de prises électriques dans la classe de Mme Massu, afin d'y effectuer les branchements de son atelier informatique.

De plus, le problème des odeurs de la fosse septique de la classe des Moyens-Grands n'est toujours pas solutionné. Une déviation du conduit d'aération pourrait être bénéfique.

Les enseignantes demandent également à M. Nourrichard de bien vouloir rappeler à l'employé municipal qu'il est impératif que les barrières de l'école restent closes tant que des enfants sont présents sur les lieux.

Enfin, Mme Massu explique que lors du dernier exercice d'évacuation, ses élèves et elle-même n'ont pas entendu l'alarme incendie qui avait été déclenchée dans le nouveau bâtiment. La directrice de l'école maternelle s'inquiète des conséquences qu'un tel problème pourrait occasionner, dans le cas d'un réel incendie. Une solution devra être trouvée rapidement.

Les différentes demandes formulées par les enseignants seront étudiées à l'occasion du conseil du SIVOS qui aura lieu dans le courant du mois de novembre.

8. Mise en place d'un service d'accueil minimum.

Mme Massu interroge les élus municipaux concernant la mise en place du service d'accueil minimum des élèves, en cas de grève des enseignants. Une loi du 20 août 2008 rend en effet ce dispositif obligatoire.

A l'heure qu'il est, aucune attitude n'est arrêtée par le SIVOS. La prochaine réunion du comité syndical devrait permettre de préciser qui, du SIVOS ou des communes, aura la charge d'organiser l'accueil des élèves.

9. Informations diverses.

Le marché de Noël aura lieu le samedi 6 décembre 2008 à Sévis.

Le jeudi 4 décembre 2008, le SIVOS offre aux élèves du regroupement un spectacle de Noël. Les élèves de primaire verront d'abord « l'étonnant voyage de Pierre et Sophie », puis les élèves de maternelle assisteront à une représentation de « Bergamotte, la sorcière tête de linotte ».

Les enseignantes devront prendre contact avec M. Ménager afin de prévoir le traditionnel goûter de Noël.

Comme l'an passé, des photographies seront réalisées par un photographe professionnel (M. Raboisson de Bellencombe) qui devrait passer dans les classes la semaine du 12 mars 2009. Il réalisera des photos de classe, des photos individuelles et des photos des fratries.

Dates des prochains conseils d'école : Mardi 10 mars 2009 à Beaumont-le-Hareng
Mardi 9 juin 2009 à Sévis.

La présidente du Conseil

Mme Sophie Massu

La secrétaire de séance

Melle Patricia Senard